PÈRE CERIANI : L'ÉGLISE CONCILIAIRE A UN NOUVEAU CHEF – QUE DOIT-ELLE DÉCLARER ?

Publié le vendredi 9 mai 2025 par P.VerboVen

NULLAM PARTEM HABEMUS

Considérons d'abord avec étonnement l'Église telle que la conçoivent les modernistes :

Lettre de Monseigneur Benelli à Monseigneur Lefebvre, 25 juin 1976 :

Le Saint-Père me charge aujourd'hui de confirmer la mesure qui vous a été communiquée en son nom, par mandat spécial : vous devez vous abstenir de conférer toute ordination en ce moment.

N'utilisez pas l'inquiétude des séminaristes comme prétexte : c'est précisément une occasion pour eux de vous expliquer, ainsi qu'à leurs familles, que vous ne pouvez pas les ordonner au service de l'Église contre la volonté du Pasteur suprême de l'Église.

Il n'y a rien de désespéré dans leur cas : s'ils ont de la bonne volonté et se préparent sérieusement à un ministère sacerdotal dans une véritable fidélité à l'Église conciliaire, nous veillerons alors à trouver la meilleure solution pour eux ; mais qu'ils commencent aussi avant tout par cet acte d'obéissance à l'Église.

+++

Jean-Paul II, constitution apostolique Sacrae disciplinae leges, pour la promulgation du nouveau code de droit canonique, du 25 janvier 1983 :

L'instrument qu'est le Code est manifestement conforme à la nature de l'Église telle que la propose avant tout le magistère du Concile Vatican II considéré dans son ensemble, et en particulier sa doctrine ecclésiologique.

De plus, dans un certain sens, ce nouveau Code peut être conçu comme un grand effort pour traduire cette même doctrine, c'est-à-dire l'ecclésiologie conciliaire, en langage canonique.

Et bien qu'il soit impossible de traduire parfaitement en langage canonique l'image de l'Église décrite par la doctrine du Concile, néanmoins le Code doit toujours se référer à cette même image comme au modèle principal dont il doit exprimer les lignes en lui-même, autant que possible, selon sa nature propre.

+++

Voyons maintenant les réactions face à une telle horreur :

Nous adhérons aux déclarations de Monseigneur Marcel Lefebvre et des Supérieurs de la FSSPX, qu'ils aient été ou non cohérents dans leurs actions.

Nous savons que d'autres dictons pourraient s'opposer à ceux-ci.

Le passage du temps et les circonstances actuelles devraient nous amener à faire la distinction entre les deux et à tirer des conclusions.

Monseigneur Marcel Lefebvre : Déclaration du 21 novembre 1974 :

Nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme, à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité.

Au contraire, nous refusons et avons toujours refusé de suivre les tendances néo-modernistes et néo-protestantes de Rome, qui se sont clairement manifestées au Concile Vatican II et, après le Concile, dans toutes les réformes qui en ont découlé.

+++

Sermon de Monseigneur Lefebvre, 29 juin 1976 :

Voici ce que m'ont dit les envoyés officiels du Vatican. Nous ne sommes pas de cette religion.
Nous appartenons à la religion catholique, et non à cette religion universelle, comme on l'appelle aujourd'hui.
Ce n'est plus la religion catholique.
Nous n'appartenons pas à cette religion libérale, moderniste, qui a son culte, ses prêtres, sa foi, ses catéchismes, sa Bible, sa Bible œcuménique.
Nous ne les acceptons pas.

+++

Note préliminaire de Monseigneur Lefebvre, 12 juillet 1976 :

Le dimanche 27 juin, un envoyé de la Secrétairerie d'Etat m'a apporté la lettre de Monseigneur Benelli. Elle confirme l'interdiction des ordinations et les menaces de sanctions ; ne fait aucune référence à la possibilité d'un dialogue.

De cette façon, il semble impossible de résoudre le problème de fond, qui est l'accord entre l'Église conciliaire, comme l'appelle Mgr Benelli dans sa dernière lettre, et l'Église catholique.
Ne vous y trompez pas, il ne s'agit pas d'un désaccord entre Monseigneur Lefebvre et le pape Paul VI.
Il s'agit de l'incompatibilité radicale entre l'Église catholique et l'Église conciliaire, la messe de Paul VI représentant le symbole et le programme de l'Église conciliaire.

+++

Réflexions de Monseigneur Lefebvre sur la suspension *a divinis* 29 juillet 1976:

Comme c'est clair ! Désormais, c'est à l'Église conciliaire qu'il faut obéir et être fidèle, et non à l'Église catholique.
C'est tout notre problème.
Nous sommes « suspendus a divinis » par l'Église conciliaire et pour l'Église conciliaire, dont nous ne voulons pas faire partie.
Cette Église conciliaire est une Église schismatique, car elle rompt avec l'Église catholique traditionnelle.
Elle a ses nouveaux dogmes, son nouveau sacerdoce, ses nouvelles institutions, son nouveau culte, déjà condamnés par l'Église dans de nombreux documents officiels et définitifs (…) C'est pourquoi les fondateurs de l'Église conciliaire mettent tant l'accent sur l'obéissance à l'Église d'aujourd'hui, faisant abstraction de l'Église d'hier, comme si elle n'existait plus (…) Cette Église conciliaire est schismatique parce qu'elle a pris comme base de sa mise à jour les principes opposés à ceux de l'Église catholique (…) L'Église qui affirme de telles erreurs est en même temps schismatique et hérétique.
Cette Église conciliaire n'est donc pas catholique.
Dans la mesure où le pape, les évêques, les prêtres ou les fidèles adhèrent à cette nouvelle Église, ils se séparent de l'Église catholique. L'Église d'aujourd'hui n'est la véritable Église que dans la mesure où elle suit et ne fait qu'un avec l'Église d'hier et de toujours. La norme de la foi catholique est la Tradition (…)
La demande de Monseigneur Benelli est donc lumineuse : soumission à l'Église conciliaire, à l'Église de Vatican II, à l'Église schismatique.
Nous continuons dans l'Église catholique.

+++

Déclaration de Monseigneur Lefebvre, le 4 août 1976 :

Ce concile représente, tant aux yeux des autorités romaines qu'aux nôtres, une nouvelle Église, qu'ils appellent, en plus de l'Église conciliaire (…)

Nous croyons pouvoir affirmer, sur la base de la critique interne et externe de Vatican II, c'est-à-dire à travers l'analyse des textes et l'étude des modifications et des conclusions de ce Concile, que ce dernier, tournant le dos à la tradition et rompant avec l'Église du passé, est un concile schismatique (…)

Tous ceux qui coopèrent à l'exécution de ce désordre, en acceptant et en adhérant à cette nouvelle Église conciliaire, comme l'appelle Monseigneur Benelli dans sa lettre du 25 juin, entrent dans le schisme.

+++

Sermon de Monseigneur Lefebvre. Lille, le 29 août 1976 :

Que veulent les catholiques libéraux depuis un siècle et demi ? Elle fait se marier l'Église et la Révolution, se marier l'Église et la subversion, se marier l'Église et les forces destructrices de la société et de toutes les sociétés, familiales, civiles et religieuses. Qu'est-ce que cela signifie?

Cela signifie que nous devons marier l'Église, l'Église catholique, l'Église de Notre Seigneur Jésus-Christ, avec les principes qui sont contraires à cette Église, qui la minent, qui ont toujours été contre l'Église (…)

L'union souhaitée par les catholiques libéraux entre l'Église et la Révolution est une union adultère, adultère. Seuls des bâtards peuvent naître de cette union adultère. Et qui sont ces enfants bâtards ? Les rites. Le rite de la messe est un rite bâtard. Les sacrements sont des sacrements bâtards (…) Les prêtres qui sortent des séminaires ne savent pas ce que c'est. Ce sont des prêtres bâtards. Ils ne savent pas ce qu'ils sont.

+++

Conférence de Monseigneur Lefebvre lors de la retraite sacerdotale, 4 septembre 1987 :

Je dis : Rome a perdu la foi, mes chers amis.
Rome est en apostasie.
Ce ne sont pas des paroles en l'air. C'est la vérité. Rome est en apostasie.
Nous ne pouvons plus faire confiance à ces gens-là ; ils abandonnent l'Église, ils ont quitté l'Église, ils quittent l'Église.
C'est vrai, vrai, vrai.

+++

Lettre de Monseigneur Lefebvre au cardinal Ratzinger, le 24 mai 1988 :

Éminence, je crois qu'il est nécessaire de clarifier ce que je vous ai écrit le 6 mai. Après réflexion, il nous apparaît clairement que le but des discussions et de la réconciliation est de nous intégrer dans l'Église conciliaire, la seule Église à laquelle vous avez fait référence dans les conversations.

+++

Conférence de presse, 15 juin 1988 :

Le cardinal Ratzinger l'a répété à plusieurs reprises : « Monseigneur, il n'y a qu'une seule Église, il ne peut pas y avoir d'Église parallèle. »

Je lui ai dit : « Éminence, ce n'est pas nous qui créons une Église parallèle, puisque nous suivons l'Église de toujours ; c'est vous qui avez créé l'Église parallèle, ayant inventé l'Église du Concile, ce que le cardinal Benelli appelait l'Église conciliaire ; c'est vous qui avez inventé une nouvelle Église, qui avez créé de nouveaux catéchismes, de nouveaux sacrements, une nouvelle messe, une nouvelle liturgie.

Cela ne vient pas de nous.

Nous suivons ce qui a été fait auparavant.

Ce n'est pas nous qui créons une nouvelle Église. »

+++

Les Supérieurs de la FSSPX, Lettre ouverte au Cardinal Gantin, 6 juillet 1988 :

Votre Éminence, réunis autour de leur Supérieur général, les Supérieurs des districts, séminaires et maisons autonomes de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, jugent opportun de vous exprimer respectueusement les réflexions suivantes.

Vous avez cru devoir, par votre lettre du 1er juillet dernier, faire connaître votre excommunication latae sententiae à Son Excellence Monseigneur Marcel Lefebvre, à Son Excellence Monseigneur Antonio de Castro Mayer et aux quatre évêques qu'ils ont consacrés le 30 juin dernier à Ecône.

Vous jugerez vous-même de la valeur d'une telle déclaration venant d'une autorité qui, dans son exercice, rompt avec celle de tous ses prédécesseurs jusqu'au pape Pie XII, dans le culte, l'enseignement et le gouvernement de l'Église.

Quant à nous, nous sommes en pleine communion avec tous les Papes et tous les Évêques qui ont précédé le Concile Vatican II, célébrant exactement la Messe qu'ils ont codifiée et célébrée, enseignant le Catéchisme qu'ils ont composé et s'opposant aux erreurs qu'ils ont condamnées à plusieurs reprises dans leurs encycliques et leurs lettres pastorales.

Vous voulez ensuite juger de quel côté se trouve la rupture. Nous sommes profondément attristés par l'aveuglement d'esprit et la dureté de cœur des autorités romaines.

D'autre part, nous n'avons jamais voulu appartenir à ce système qui s'appelle l'Église conciliaire et se définit par le Novus Ordo Missæ, l'œcuménisme indifférentiste et la sécularisation de toute la société.

Oui, nous n'avons aucune part, nullam partem habemus, avec le panthéon des religions d'Assise ; Notre propre excommunication par un décret de Votre Éminence ou d'un autre dicastère ne serait rien d'autre qu'une preuve irréfutable.

Nous ne demandons rien de mieux que d'être déclarés ex communion de l'esprit adultère qui souffle dans l'Église depuis vingt-cinq ans ; exclus de la communion impie avec les infidèles.

Nous croyons en un seul Dieu, Notre Seigneur Jésus-Christ, avec le Père et le Saint-Esprit, et nous serons toujours fidèles à son unique Épouse, l'Église Une, Sainte, Catholique, Apostolique et Romaine.

Être associé publiquement à la sanction qui a frappé les six évêques catholiques, défenseurs de la foi dans son intégrité et dans son intégralité, serait pour nous une distinction d'honneur et un signe d'orthodoxie devant les fidèles. Ils ont en effet le droit absolu de savoir que les prêtres auxquels ils s'adressent ne sont pas en communion avec une église contrefaite, évolutionniste, pentecôtiste et syncrétiste.

+++

Après la simple lecture de ces textes, il apparaît clairement que dans la pensée de Mgr Lefebvre et des Supérieurs de la FSSPX il y avait une distinction entre l'Église catholique et l'Église conciliaire, et qu'on ne pouvait pas être en communion avec cette dernière, même dans une partie minime = nullam partem habemus…

+++

COLOPHON

Extrait du rapport Fideliter n° 79, janvier-février 1991 :

FIDELITER : Que pouvez-vous dire aux fidèles qui attendent encore la possibilité d'un accord avec Rome ?

Mgr Lefebvre : Nos vrais fidèles, ceux qui ont compris le problème et nous ont aidés à suivre la ligne droite et ferme de la Tradition et de la foi, ont craint les démarches que j'ai entreprises à Rome. Ils m'ont dit que c'était dangereux et que je perdais mon temps. Oui, bien sûr, j'ai espéré jusqu'à la dernière minute qu'il y aurait un peu de loyauté à Rome. On ne peut pas me reprocher de ne pas faire de mon mieux. Alors maintenant, à ceux qui viennent me dire : il faut trouver un accord avec Rome, je crois pouvoir vous dire que je suis allé encore plus loin que je n'aurais dû aller.

+++

Extrait du livre L'itinéraire spirituel (janvier 1990). Chapitre III – La Vie Divine – La Création :

La volonté de Vatican II d'intégrer les non-catholiques dans l'Église sans exiger leur conversion est une volonté adultère et scandaleuse.

Le Secrétariat pour l'unité des chrétiens, par des concessions mutuelles – le dialogue – conduit à la destruction de la foi catholique, à la destruction du sacerdoce catholique, à l'élimination du pouvoir de Pierre et des évêques ; L'esprit missionnaire des apôtres, des martyrs et des saints est éliminé.

Tant que ce Secrétariat maintiendra comme orientation un faux œcuménisme, et tant que les autorités romaines et ecclésiastiques continueront à l'approuver, on pourra dire qu'il restera en rupture ouverte et officielle avec tout le passé de l'Église et son Magistère officiel.

C'est pourquoi tout prêtre qui désire rester catholique a le devoir strict de se séparer de cette Église conciliaire, tant qu'elle ne retrouve pas la tradition du Magistère de l'Église et la foi catholique.

+++

Extrait de la Préface du n° 1 de la Documentation sur la Révolution dans l'Église, Ecône, 4 mars 1991.

La Divine Providence a voulu que Monseigneur Lefebvre écrive ces paroles consolantes et prophétiques 21 jours avant sa mort. Avec ces mots nous concluons :

Le restaurateur du christianisme est le prêtre, par l'offrande du vrai sacrifice, par la distribution des vrais sacrements, par l'enseignement du vrai catéchisme, par son rôle de pasteur vigilant pour le salut des âmes.

C'est autour de ces prêtres vraiment fidèles que les chrétiens doivent se rassembler et organiser toute leur vie chrétienne.

Tout esprit de méfiance envers les prêtres qui méritent la confiance diminue la solidité et la fermeté de la résistance contre les destructeurs de la foi.

+++

PARTAGEZ NOTRE PUBLICATION